Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212202840-20260428-2026_04_11-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE SAINT-CONNAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 avril 2026

Nombres de membres : 11 Nombres de présents : 10
L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à 18h30

Les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Mme Christelle SERANDOUR, maire

Présents : SÉRANDOUR Christelle, LOPIN Roger, MÉLOU Marie-Hélène, LE BARS Michel, FLORIMOND Jean-Yves, LE BRIS Lucie, LE JEHAN Iryna, MENAND Philippe, PICOU Philippe, SERANDOUR Antonia,

Absents excusés : VIEILLESCAZES Marlène

Secrétaire de séance : Jean-Yves FLORIMOND

Date de convocation : 20 avril 2026 Date d'affichage : 20 avril 2026

2026-04-11 : SUPPRESSION DE L'EMPLOI PARTAGE DE VINCENT DANCKOF

Madame Le Maire expose aux membres du conseil qu'il a été décidé par le précédent conseil d'administration du SIVU de recruter ses agents directement par la structure administrative du SIVU.

Ainsi, à compter du 1er mai, Philippe GAUTIER, actuellement recruté en CDD à mi-temps par les 2 communes sera rémunéré directement par le SIVU.

Vincent DANCKOF actuellement agent du centre de gestion 22, mis à disposition des communes de Saint-Connan/Saint-Gilles-Pligeaux dans le cadre des emplois partagés sera également recruté directement par le SIVU à compter du 1er juin.

Afin de pouvoir mettre fin à l'emploi partagé, chaque commune doit acter sa suppression.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE de procéder à la suppression du service emploi partagé de Vincent DANCKOF à compter du 1er juin 2026**

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
La Maire,
Christelle SERANDOUR